

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

I - MATERIEL

- Le matériel de location reste en tout temps la propriété de GazDetect.
- Le stockage et l'utilisation du matériel loué est sous l'entière responsabilité du locataire.
- Les appareils seront utilisés avec le plus grand soin dans la limite des caractéristiques et prescriptions figurant sur la notice.
- Les appareils sont livrés avec un certificat de calibrage récent
- Les calibrages intermédiaires durant la période de location seront facturés en sus, au tarif en vigueur

II - CAUTION

- Pour chaque première affaire avec un nouveau client, GazDetect demandera une caution de 500€, 1000€ ou 1500€ en fonction du matériel loué
- La caution pourra être effectuée par chèque ou carte bancaire (sur notre site), celle-ci pourra être encaissée (en partie ou en totalité) en cas de perte ou détérioration du matériel loué.
- La caution sera restituée au client dans un délai de 5 jours ouvrables après réception et diagnostic du matériel.

III – DUREE DE LOCATION

- La durée de location sera définie par le client sur son bon de commande, cependant la location perdure tant que le matériel (accessoires compris) n'est pas restitué
- A la fin de la période de location convenue, le client dispose d'un délai de 3 jours ouvrables pour restituer le matériel. Passé ce délai, GazDetect considèrera que le matériel fera l'objet d'une prolongation de la période de location.
- Chaque prolongation de location doit être régularisée par le client en nous fournissant un bon de commande relatif à la période de prolongation de location. Dans le cas contraire la commande d'origine fera office de prolongation.
- GazDetect se réserve le droit de comptabiliser et de facturer tout dépassement du temps de location, non régularisé par le client.
- Une fiche de suivis de location sera éditée et envoyée au client lors de l'envoi du matériel pour rependre tous les éléments du dossier (Matériel loué, accessoires, quantité, durée etc.)

IV – RESTITUTION DU MATERIEL

- Le retour du matériel est à la charge du client (sauf conditions commerciales spécifiques vu au préalable avec le client)
- Le matériel doit être retourné à notre adresse dans un délai de 3 jours ouvrables, le cachet du transporteur faisant foie et sous la responsabilité du client.
- Dès réception du matériel il sera procédé une expertise complète du matériel loué.
- Si le matériel n'est pas restitué et sans retour du client dans un délais de 3 mois à partir de la date de fin de la location initialement convenue, le matériel sera déclaré perdu et facturé.

V – FACTURATION

- Toute prolongation de location ou tout retard de restitution du matériel fera l'objet d'une facturation.
- Si une remise en l'état du matériel s'avérait indispensable par le fait d'une détérioration dû à une mauvaise utilisation, le montant des réparations fera l'objet d'une facturation.
- Tout matériel manquant (chargeur, câble, logiciel, etc.) fera l'objet d'une facturation si celui-ci n'est pas restitué à GazDetect dans un délai de 3 jours ouvrables après notification.
- En cas de perte ou de vol des matériel, le client fera l'objet d'une facturation correspondant au montant de l'appareil neuf.

VI – CLAUSES PARTICULIERES

- Afin de valider votre commande, cet exemplaire doit impérativement nous être retourné signé, accompagné de la mention « lu et approuvé » signifiant la pleine acceptation de nos conditions générales de location.

Date, Nom, Signature, Tampon précédé de la mention « lu et approuvé »